



## CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 19 OCTOBRE 2021

### ***Personnes présentes***

M<sup>r</sup> Francis Breton, maire de Saint-Philbert de Bouaine  
M<sup>me</sup> Sylvie Rassinoux, adjointe aux affaires scolaires  
M<sup>me</sup> Gwenola Lecordier, enseignante  
M<sup>me</sup> Véronique Chauvet, enseignante  
M<sup>me</sup> Mélanie Thoby, enseignante  
M<sup>me</sup> Justine Dagorn, enseignante  
M<sup>me</sup> Sabine Manigaud, enseignante  
M<sup>me</sup> Karine Rousseau, enseignante  
M<sup>r</sup> Olivier Morice, enseignant/directeur  
M<sup>me</sup> Alexandra Dauvel, représentante des parents d'élèves  
M<sup>me</sup> Emilie Durand, représentante des parents d'élèves  
M<sup>me</sup> Claire Marblé, représentante des parents d'élèves  
M<sup>r</sup> Frédéric Martin, représentant des parents d'élèves  
M<sup>me</sup> Emilie Patinier, représentante des parents d'élèves  
M<sup>me</sup> Emilie Bérasaluce, représentante des parents d'élèves

### ***Personnes excusées***

M<sup>me</sup> Catherine Adam, Inspectrice de l'Education Nationale – Circonscription de Montaigu  
M<sup>me</sup> Leïla Hivert, enseignante  
Mr Abgrall, représentant des parents d'élèves  
M<sup>me</sup> Rondel Audrey, représentante des parents d'élèves

## **I- Présentation des membres du nouveau conseil d'école et rappel de ses attributions.**

Un rapide tour de table est effectué.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnel doté de compétences décisionnelles. Sur proposition du directeur de l'école, le conseil d'école :

➤Vote le règlement intérieur de l'école.

➤Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

➤Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:

- Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.

- L'utilisation des moyens alloués à l'école.

- Les conditions de bonne intégration d'enfants en situation de handicap.

- Les activités périscolaires.

- La restauration scolaire.

- L'hygiène scolaire.

- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement.

-Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

➤Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

➤En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.

➤Donne son accord:

- Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

- Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

➤Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

➤Le conseil d'école peut désormais être amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire. Il donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.

➤Le conseil d'école donne un avis sur les actions menées contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement.

## II- Approbation du procès verbal du conseil d'école du 21 juin 2021.

Après lecture préalable à la réunion, le procès verbal du conseil d'école du 21 juin 2021 est approuvé et n'amène pas de commentaires.

## III- Vote du règlement intérieur.

Une lecture du règlement intérieur est effectuée puis ce dernier est soumis au vote du conseil d'école. Il est adopté à l'unanimité.

## IV-Bilan de la coopérative scolaire pour l'année 2020-2021

### Compte de fonctionnement général du 01/09/2020 au 31/08/2021

CHARGES		PRODUITS	
Achats de produits de cession	<b>2319,05</b>	Ventes de produits pour cessions	<b>3591,00€</b>
Charges des activités éducatives	<b>4 468,45 €</b>	Produits des activités éducatives	<b>537,05 €</b>
Cotisations versées à l'OCCE	<b>471,00 €</b>	Subvention municipale	<b>0,00 €</b>
Achats de biens durables	<b>299,99 €</b>	Subventions d'associations	<b>6 255,00 €</b>
Autres charges courantes	<b>37,24 €</b>	Cotisations reçues	<b>315,00 €</b>
Charges exceptionnelles	<b>29,10 €</b>	Produits exceptionnels	<b>1,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7624,83</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 699,05 €</b>
<b>Résultat exercice 2020/2021: 3074,22 €</b>			

**Report de l'exercice 2019-2020: 5933,84 €**

**Actif en banque au 31/08/2021: 5933,84 + 3074,22= 9008,06 €**

L'excédent s'explique par des dépenses moins importantes liées notamment à la diminution des sorties pédagogiques. Le budget transport de la classe découverte en est le meilleur exemple. A compter de cette année, les subventions de l'amicale seront versées après avoir reçu un projet pédagogique émanant des différentes classes.

## V- Effectifs et organisation pédagogique.

L'école est passée de 9 à 8 classes.

A la date du conseil d'école, les effectifs se répartissent de la manière suivante :

TPS:3      PS:17      MS : 23      GS:22      Total maternelle : 65

CP:22      CE1:27      CE2 : 27      CM1:33      CM2:20      Total élémentaire : 129

Total école : 194

Ces élèves se répartissent dans les huit classes de la manière suivante:

### **Classes maternelles**

Classe de TPS-PS:	20 élèves (3 TPS – 17 PS)	Gwenola Lecordier et Emeline Bénéteau (atsem)
Classe de MS :	23 élèves	Leïla Hivert / Carine Pavageau et Simon Ertaud (atsem)
Classe de GS :	22 élèves	Véronique Chauvet et Hamida Bouchlarem (atsem)

### **Classes élémentaires**

Classe de CP	22 élèves	Mélanie Thoby
Classe de CE1 :	27 élèves	Karine Rousseau
Classe de CE2 :	27 élèves	Justine Dagorn et Lucie Lampérière (le lundi)
Classe de CM1	27 élèves	Sabine Manigaud
Classe de CM1-CM2:	26 élèves	(6 CM1-20 CM2) Olivier Morice / Lucie Lampérière (le vendredi).

## **VI- Projet d'école 2018/2022 : premier bilan et projets pour cette année.**

Rappel des trois axes prioritaires du projet d'école et des projets pédagogiques prévus cette année.

### **Le projet d'école :**

#### **AXE 1 : Rechercher, comprendre, communiquer**

Domaines et Compétence(s) du socle concernés : Les langages pour penser et communiquer

Objectif(s) : - Donner le goût de la recherche et de l'investigation, en mathématiques notamment.

- Enrichir le bagage lexical des élèves.
- Développer les compétences langagières des élèves.

#### **Actions envisagées :**

Action 1 : **Ritualiser les défis mathématiques dans les trois cycles.**

Action 2 : **Ritualiser les défis lexicaux dans les trois cycles.**

Action 3 : **Initier à la recherche par « la curiosité de la semaine » dans les trois cycles.**

Action 4 : **Investir le site internet de l'école pour dire et écrire.**

Action 5 : **Initier à la pratique théâtrale.**

## **Améliorations attendues et critères pour les mesurer :**

Cycle 1: **Prise de parole spontanée. :**

Raconter une histoire lue par l'adulte.

Dictée à l'adulte.

Cycle 2: **S'exprimer clairement à l'oral..**

Prendre part à un échange

Ecrire de manière autonome un texte de 10 lignes.

Cycle3: **Rester dans le sujet et mobiliser ses connaissances.**

Maîtriser la cohérence des temps.

Rédiger différents types de textes de deux paragraphes.(Trop hétérogène pour établir un bilan global)

## **AXE 2 : Persévérer, coopérer, se responsabiliser**

Domaines et Compétence(s) du socle concernés: La formation de l'homme et du citoyen

Objectif(s) : - Donner le goût de l'effort et de la persévérance.

- Conforter le vivre ensemble au travers de projets.

- Développer la capacité à communiquer entre pairs.

- Développer la prise de décision autonome et la responsabilisation de l'élève.

### **Actions envisagées :**

Action 1 : S'appuyer sur l'existant :

Asseoir la progression sur les compétences psychosociales.

Conforter le Conseil d'élèves

Perpétuer le projet de classe découverte en classe de CM2 sans exclure l'éventualité de projets similaires dans les autres cycles.

Action 2 : **Ritualiser les défis mathématiques dans les trois cycles.**

Action 3 : **Pérenniser la mise en place de tutorats inter-cycles.**

Action 4 : **Présenter des écrits soignés et lisibles.**

## **Améliorations attendues et critères pour les mesurer :**

Meilleur dialogue et meilleure écoute entre pairs: utilisation spontanée du message clair.

Investissement de chacun dans les recherches mathématiques : nombre de participants actifs aux activités proposées.

Implication de chacun et communication sereine entre pairs : harmonie des binômes.

Meilleure graphie en fin de scolarité : nombre d'élèves présentant une écriture lisible et soignée. (très hétérogène)

## **AXE 3 : Imaginer, créer, s'exprimer**

Domaines et Compétence(s) du socle concernés: Les langages des arts et du corps.

Objectif(s) : - Placer les élèves en situation de création.

- Enrichir les compétences artistiques et culturelles de l'élève

- Objectiver la progression de l'élève dans les disciplines artistiques.

### **Actions envisagées :**

Action 1 : S'appuyer sur l'existant :

Perpétuer les chorales de cycles.

Conforter les interventions d'artistes à l'école.

Reconduire le partenariat avec le Site Saint-Sauveur de Rocheservière.

Conforter La Grande Lessive et l'ouvrir à des partenaires.

Action 2 : Création d'un outil mémoire du PEAC.

Action 3 : Développer des critères d'évaluation dans les disciplines artistiques.

Action 4 : Initier à la pratique théâtrale.

### **Améliorations attendues et critères pour les mesurer :**

Mise en place des outils créés : pertinence de l'outil mis en place.

Objectiver les apprentissages dans les disciplines artistiques: rendre lisible l'évaluation pour l'élève.

Mise en place d'une nouvelle discipline artistique ( théâtre): connaître un nouveau mode d'expression .

## **Les projets pédagogiques en lien avec le projet d'école**

### Projet kayak

Le projet concerne les élèves de CM1 et vise à être pérennisé dans les années à venir. Pour les 32 élèves de CM1, le budget s'établit entre 1100 et 1200€ ( coût des séances + transport).

L'activité se fera en partenariat avec le club de Rocheservière, durant la dernière période de l'année.

Le projet vise à proposer une activité physique et sportive relevant du domaine adapter ses déplacements à des environnements variés. Le cycle ski de fond en est le pendant pour les élèves de CM2.

Le projet nécessitera cette année un déplacement à la piscine de la Bretonnière afin que les élèves passent un test d'aisance aquatique (niveau fin de cycle 2). Pour les années à venir, les futurs élèves de CM1 auront passé ce test en fin de cycle 2.

### Projet classe de neige

A Bessans, en Savoie, du 29/01 au 5/02 2022. Une réunion d'information est programmée début décembre à l'attention des familles pour une présentation du projet pédagogique et des modalités pratiques du séjour.

### Partenariat avec le conservatoire de musique de Montaigu.

Freddy Roy interviendra auprès des élèves des classes élémentaires sur 8 séances à partir du mois de mars. Ce dernier proposera un parcours instrumental à travers les continents.

L'intervention est également soumise au contexte sanitaire.

## **VII – Projet d'école 2022/2026.**

Cette année est une année de réflexion et de rédaction du futur projet d'école. Cette réflexion doit intégrer deux éléments qui sont le plan de continuité pédagogique en cas d'enseignement à distance et la pratique de l'activité physique.

### **Le plan de continuité pédagogique :**

Ce dernier s'appuie sur l'utilisation généralisée dans l'école de l'ENT E'Primo qui constitue un outil particulièrement adapté à cette situation tant sur le plan communicationnel que sur le plan pédagogique. Ceci passe par des actions de formation initiées par l'IA de Vendée et auxquelles des enseignantes de l'école participeront cette année.

A l'utilisation d'E'Primo s'ajoute la possibilité de mise en place de classes virtuelles.

Par ailleurs, il en résulte la nécessité pour les familles d'activer leurs comptes.

Le plan de continuité nécessite également un recensement des familles possiblement en situation de rupture numérique et des moyens matériels qui peuvent leur être temporairement alloués.

Madame Marblé se questionne sur l'éventualité future d'une généralisation de l'enseignement à distance.

L'équipe enseignante pense que ce n'est pas la tendance actuelle.

### **La démarche et le calendrier**

- Conseil des maîtres de rentrée : préparation du plan de continuité.
- Conseil des maîtres fin septembre/début octobre : finalisation du plan de continuité, premiers éléments de bilan du projet d'école.
- Premier conseil d'école : communication du plan de continuité, présentation de la démarche générale et des différentes étapes concernant le projet d'école.
- Conseil des maîtres fin novembre : élaboration du bilan intégrant les derniers résultats aux évaluations nationales, premières pistes sur les axes du futur projet.
- Conseil des maîtres fin janvier : rédaction des axes, réflexions sur les indicateurs et les actions dans le temps.
- Entre janvier et mars 2022, dialogue avec l'équipe de circonscription pour l'aide à la formalisation (si besoin)
- Présentation au deuxième conseil d'école
- Conseil des maîtres après ce conseil d'école pour finaliser le projet et le communiquer pour validation
- Envoi à l'IEN, pour validation, au plus tard le 10 avril 2022.
- Juin 2022 : validation du projet d'école par Mme la Directrice académique.

La gestion de la difficulté scolaire pourrait constituer le fil rouge de la rédaction future.

## **VIII – Demandes à la municipalité.**

### **Inscriptions à l'école.**

La demande est de mettre en place une procédure connue et maîtrisée par les personnes chargées de procéder aux inscriptions en mairie. Lorsque des erreurs ou des imprécisions sont commises, les répercussions sont dommageables en terme de fonctionnement. C'est notamment le cas pour les connexions des parents à l'ENT E'Primo qui prend ses informations de manière automatique dans ONDE.

Il s'agirait donc de renseigner précisément les noms des personnes (les deux parents quand c'est possible, les numéros de téléphone et les adresses mails).

## IX- Questions diverses.

Questions des représentants de parents d'élèves à destination des enseignants :

L'école s'inscrit-elle à nouveau dans le dispositif « Classe Olympique » ?

L'inscription au projet est effectivement prévue. La possibilité d'y associer la projet Génération 2024 est envisageable.

La séance est levée à 19h45

La secrétaire de séance,  
Mélanie Thoby



Le président du Conseil d'École,  
Olivier Morice

